

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
De la commune de MASSAGUEL

**09**  
**300323133**

**Séance du 12 mars 2026**

| Nombres de membres |         |                                     |
|--------------------|---------|-------------------------------------|
| En Exercice        | Présent | Qui ont pris part à la Délibération |
| 9                  | 8       | 9                                   |

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le douze mars à dix-huit HEURES, trente MINUTES le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mr ORBILLOT Pascal, Maire,

Présents : Mes DAMIEN Mélanie, RIVAIRAN Laetitia, VAISSIERE Pascale, COUGNAUD Caroline, Mrs ORBILLOT Pascal, M. ORCAN Michel, BOYER Jean-Yves, ROLAND Pascal,

Absent : Mme. GLEIZES Laure

Procuration : de Mme. GLEIZES Laure à Mme. RIVAIRAN Laetitia

Secrétaire : Mme. VAISSIERE Pascale

=====

Date de convocation : 04 mars 2026

**Objet :**

**Vote prix loyer  
appartement 27 Av.  
André Cabrol**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le logement communal situé au 27 Avenue André Cabrol est vacant depuis le 01 mars 2026.

Afin de pouvoir louer ce logement, M. le Maire demande que soit défini le montant du loyer qui sera appliqué. Il précise également que ce loyer est net des charges locatives puisque le locataire s'en acquitte directement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de fixer, à compter du 12 mars 2026, le loyer mensuel du logement situé l'Avenue André Cabrol à la somme de 370€ (trois cents soixante-dix euros) de loyer.

Ce loyer sera réglé au 1er de chaque mois au Trésor Public.

- que le montant du loyer sera révisable annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers de l'INSEE,

- d'autoriser M. le Maire à signer un bail de location pour ce logement et tous les éléments afférents à ce dossier.

Pour copie conforme

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

MASSAGUEL, le 12 mars 2026

Le Maire,  
M.ORBILLOT Pascal

Secrétaire des séances  
Mme. VAISSIERE Pascale

